

blessés qui y restaient encore furent transportés à l'hôpital « du 2 Mai », où ils continuèrent à être soignés sous la surveillance de la Société de secours. Les lits, matelas et autres objets, furent distribués aux pauvres, et les hôpitaux de San Bartolomé, Santa Anna et du 2 Mai, en reçurent aussi leur part.

## PRUSSE

### LES PROGRÈS DE L'HUMANITARISME AU XIX<sup>me</sup> SIÈCLE, D'APRÈS LE D<sup>r</sup> BRINKMANN

La librairie Bertelsmann, à Gütersloh, vient de publier un opuscule du D<sup>r</sup> W. Brinkmann, qui traite des tendances humanitaires de la bienfaisance en Allemagne depuis trente-cinq ans, particulièrement au point de vue des soins donnés aux malades <sup>1</sup>. Cette brochure, de 44 pages, est extraite d'un grand ouvrage de M. Weber, licencié en théologie, intitulé : *Histoire du développement moral, social et religieux de l'Allemagne dans les trente-cinq dernières années*, qui, à côté des parties écrites par l'auteur lui-même, réunit un certain nombre d'articles dus à des plumes diverses. Le D<sup>r</sup> Brinkmann jette un coup d'œil analytique sur l'humanitarisme tel qu'il s'est développé depuis quelques siècles; il montre comment, lors de la guerre de Crimée, les nobles efforts de Miss Nightingale ont attiré l'attention publique sur les défauts du traitement des malades et sur l'insuffisance des soins donnés aux blessés; il rappelle la naissance de la Croix-Rouge et de toutes les sociétés qui s'y rattachent, ainsi que la conclusion de la Convention de Genève; il indique la manière dont cette dernière fut observée dans les plus récentes guerres européennes, et comment, idée qui était à sa base, — à savoir que l'ennemi blessé n'est plus un ennemi, — a pénétré graduellement dans l'esprit du peuple. Passant en revue les efforts qui ont été faits, à la suite de ce grand mouvement pour soulager l'humanité pauvre et souffrante, l'auteur en arrive

<sup>1</sup> Voyez aux *Ouvrages reçus*, p. 3.

à la législation humanitaire, représentée par les lois allemandes sur l'assurance contre la maladie, les accidents et la vieillesse, et à l'influence qu'elle a exercée sur les institutions. Enfin, il fait ressortir spécialement tout ce qui a été accompli en vue de l'amélioration du sort des malades et des blessés, et son ouvrage constitue un tableau très édifiant des progrès et des conquêtes qu'a réalisés l'idée humanitaire vers la fin de notre siècle. Il ne peut manquer d'offrir un vif intérêt à tous ceux que ces questions préoccupent.

---

DE L'ASSISTANCE VOLONTAIRE EN TEMPS DE GUERRE  
D'APRÈS LE D<sup>r</sup> TREPTE

Nous avons à signaler à nos lecteurs une brochure récente, dans laquelle le D<sup>r</sup> A. Treppe traite de *l'assistance volontaire en temps de guerre*. Cet ouvrage, qui a paru à Berlin chez Heymann <sup>1</sup> et que l'auteur appelle « une esquisse », est destiné, selon lui, à combler une lacune existant dans la littérature allemande contemporaine. Il contient d'abord un aperçu historique de ce qu'était l'assistance volontaire avant la Convention de Genève, de ce qu'elle a été de 1864 à 1871, et de ce qu'elle doit être dans l'avenir ; ensuite vient un tableau de l'organisation actuelle et des préparatifs qui se font en vue d'une guerre éventuelle. Dans ce dernier chapitre, l'auteur passe naturellement en revue, d'une part les ordres de chevalerie allemands, et de l'autre tous les organes de la Croix-Rouge, depuis le Comité central des sociétés allemandes, jusqu'à l'association des infirmiers volontaires, en passant par les sociétés d'hommes et de dames et les colonnes sanitaires.

De cette revue rapide, l'auteur tire la conclusion réjouissante que l'assistance volontaire forme aujourd'hui un ensemble vivant, un corps bien organisé et une institution qui se rattache réglementairement à l'armée.

Résumé du passé et tableau du présent, ce petit livre ne contient peut-être pas de détails bien nouveaux pour les lecteurs de notre

<sup>1</sup> Voy. aux *Ouvrages reçus*, p. 3.